



TRAITEMENT INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE VOTRE FORMATION FINANCEE PAR LA REGION OCCITANIE

Cette notice fournie par la Région Occitanie a pour objectif de vous informer :

- des engagements en matière de protection des données à caractère personnel,
- de vos droits et des modalités de l'utilisation de vos données personnelles.

RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Le responsable de traitement est la Région Occitanie représentée par sa présidente Carole DELGA.

Une question concernant le traitement de vos données personnelles ? Vous voulez exercer vos droits ?

- Par courrier : 22 boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse Cedex 9
- Par mail : dpd@laregion.fr (uniquement pour les questions relatives au traitement des données personnelles).

ASSISTANCE ou INFORMATION

Pour tout besoin d'assistance ou d'information concernant votre formation : merci de contacter votre organisme de formation.

TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du **Programme Régional de Formation 2023-2026** est établi en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version.

Le traitement des données est **fondé sur l'exécution du contrat de formation.**

Ce traitement a **pour finalités** :

- **Collecte et gestion des données à caractère personnel du stagiaire pour :**
 - Le contrôle de son assiduité au sein de l'organisme de formation, nécessaire au contrôle du service fait,
 - la gestion de son dossier de rémunération, le contrôle et le paiement des actions de formation,
 - la mise en œuvre d'une enquête de satisfaction et d'insertion professionnelle dans le cadre de sa formation.
 - Le calcul des indicateurs obligatoires liés au Fonds Social Européen +, pour les formations cofinancées par les fonds structurels.
 - La réalisation d'évaluations d'impact des dispositifs de formation.

- **Gestion des contacts des organismes de formation et des utilisateurs** (coordonnées, habilitations, identifiants, identité, etc.), en vue de la mise en œuvre et de la diffusion des actions de formation et le cas échéant de l'invitation à des manifestations ou actions de professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle, initiées par la Région ou ses partenaires dans le domaine de l'emploi-formation,
- **Réalisation de statistiques et de projets de recherche.**

Vos données sont communiquées :

- **aux agents habilités de la Région Occitanie ;**
- **aux différents prestataires ou partenaires** qui traiteront les données pour le compte de la Région Occitanie :
 - prescripteurs : Pôle Emploi, ARML, services de l'Etat,
 - prestataires : ATEXO, ASP, SPHINX, Edater/Viziaprog, sociétés en charge de la maintenance des Systèmes d'Information,
 - prestataires en charge des Contrôles de Service Fait pour le compte de la Région
 - prestataires en charge des évaluation d'impact des dispositifs de formation
 - prestataires chargé d'enquêtes intervenant dans le cadre de l'exécution du contrat de formation ou de projets de recherche (Ecole d'Economie de Paris).

Vos données sont conservées durant plusieurs délais en fonction de la finalité du traitement :

- 10 ans après la date de fin de la formation pour les dossiers d'organisation des sessions de formation, les dossiers d'instruction et de suivi des demandes individuelles ;
- 60 ans après la date de fin de la formation pour les décisions de versement de l'aide régionale et les documents relatifs à la gestion de la rémunération et des cotisations sociales, nécessaires au calcul des droits à pension des stagiaires ayant bénéficiés d'une rémunération au titre de leur formation ;
- 3 ans après la date de fin de l'enquête ;
- 10 ans à partir de la date d'octroi de l'aide FSE+ pour les dossiers bénéficiant de fonds structurels ;
- 12 mois après la fin de l'établissement des statistiques et du projet de recherche.

A l'issue de cette durée de conservation, elles **seront effacées ou seront anonymisées pour être conservées uniquement à des fins statistiques.**

Vos données ne sont pas :

- vendues ou utilisées **pour une finalité autre que celle évoquée** précédemment.
- transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE PAR LE TRAITEMENT

Dans le cadre du traitement de vos données à caractère personnel, **vous disposez de plusieurs droits issus du RGPD** que vous pouvez faire valoir auprès du Délégué à la Protection des données (le référent

de notre organisme pour le respect du RGPD) à l'adresse dpd@laregion.fr, en fonction de la nature des traitements et en justifiant au besoin de votre identité :

- droit d'**accéder à vos données** faisant l'objet d'un traitement (article 15 du RGPD),
- droit de **retirer votre consentement** à tout moment, sans remettre en cause le traitement mis en œuvre jusque-là (article 7 du RGPD),
- droit d'obtenir la **rectification de données inexactes** ou le complément de données incomplètes (article 16 du RGPD),
- droit d'obtenir **l'effacement de vos données**, dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD,
- droit **d'obtenir la limitation du traitement** exercé sur vos données pour stopper tout ou partie du traitement de vos données, à l'exception de leur conservation (article 18 du RGPD),
- droit à la **portabilité de vos données** (article 20 du RGPD),
- droit de vous **opposer au traitement** pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données vous concernant, y compris un profilage (article 21 du RGPD),
- droit **d'introduire une réclamation** auprès de la CNIL (article 13 du RGPD) si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés.

PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Il est indiqué qu'il n'est pas procédé, au moyen des données à caractère personnel collectées, à une prise de décision automatisée au sens de la Réglementation en vigueur. Une prise de décision automatisée est une décision prise à l'égard d'une personne, par le biais d'algorithmes appliqués à ses données personnelles, sans qu'aucun être humain n'intervienne dans le processus.

PROTECTION DE VOS DONNEES

- La Région Occitanie met en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Elle assure un niveau de sécurité adapté aux risques liés au traitement et à la nature des données à protéger.
- Il vous incombe d'assurer la confidentialité du mot de passe vous permettant d'accéder à votre compte : ne communiquez cette information à personne et n'oubliez pas de vous déconnecter avant de quitter un service.

DIVERS :

- **DONNEES POST MORTEM** : Conformément et dans les conditions de l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.
- **DROIT APPLICABLE** : Tout litige en relation avec l'utilisation de vos données personnelles est soumis au droit Français. Toute réclamation ou litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes de préservation des données personnelles sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.